

Attestation de mise en conformité avec la directive 2007/38/CE du 11 juillet 2007 concernant le montage a posteriori de rétroviseurs sur les poids lourds

A. — Modalités de mise en conformité des véhicules de la gamme

Nous soussigné **RENAULT TRUCKS**, constructeur, certifions que la mise en conformité avec la directive 2007/38/CE, de la gamme de véhicules ci-après :

D.1: marque: RENAULT;

D.2: types mines: 22\$\$\$;

D.3 : dénomination commerciale : PREMIUM ;

J : catégorie internationale : N3 ;

doit être réalisée selon le processus suivant :

(1) à renseigner systématiquement

(2) rayer la mention inutile

mise en conformité avec l'article 3-1 de la directive 2007/38/CE :

Equipement, côté passager, de rétroviseurs grand angle (classe IV) et d'accostage (classe V) conformes aux exigences fixées par la directive 2003/97/CE, opéré de la façon suivante :

- remplacement du rétroviseur grand angle (classe IV) R.B.E. e2 02*5005 par rétroviseur homologué MEKRA E1 02*1023 et installé en lieu et place du précédent (voir en annexe les calculs des champs de vision au sol obtenus dans les diverses configurations couvertes);
- remplacement du rétroviseur <u>d'accostage (classe V)</u> R.B.E. e2 02*801 par rétroviseur homologué MEKRA E1*2003/97*0011 et installé en lieu et place du précédent, selon FCE e2*2003/97*2003/97*05010.

Fait à Saint-Priest, le

Signature:

RENAULT TRUCKS S.A.S

3P – Product Development Complete Vehicle LYON TER L10 0 01 99, route de Lyon 69806 Saint-Priest Cedex URSSAF 691 012 034 SIRET 954 506 077 00120

290, av. de Joux ZI Nord BP 199

69657 VCachet du représentant autorisé) EX

Tél 04 74 02 24 00 Env

B. — Engagement de mise en conformité ou de conformité initiale du véhicule Nous soussigné, certifions que le véhicule ci-après : B : date de la première immatriculation :29 / 06 / 2000 ; E : numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type (1) : V F 6 2 2 A C A 0 0 0 1 0 0 9 1 3 - ☑ est de la gamme décrite en A ci-dessus et a été mis en conformité suivant le processus indiqué pour cette gamme (2) ; - ☐ est de la gamme décrite en A ci-dessus et est conforme depuis sa construction (2). Fait à Villefranche, le 12 / 03 / 2009. Signature Signature Signature Concessionnaire RENAULT TRUCKS ETS BERNARD S.A.S.